

CONTRATS / DÉBOURSÉS MAJEURS

Tel qu'exigé par le Ministère des Affaires municipales, voici la liste des déboursés de plus de 25 000\$ ou de plus de 2 000\$ si le total cumulatif pour la période visée est de plus de 25 000\$ avec le même fournisseur.

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Nom de fournisseur	Somation Des Montants (Arrondi)	Objet	# chèque ou prélèvement
1) Excavation Stéphane Bonneville	57 678 \$	Loc. équipement Travaux St-Jean-Baptiste Travaux aqueduc et égout Déneigement-voirie Divers travaux	15697 15725 15741 15761 15787 15860 15925 15953 16004 16014 16032 16055
2) Arpo Groupe Conseil	126 858 \$	Surveillance Ste-Caroline Plan et devis réfection infrastructure 2022 Étude développement	15657 15840 15910 15983 16029
3) Ministère des Finances	120 631 \$	Service SQ	15893 15971
4) MRC Nouvelle-Beauce	252 266 \$	Quote-part, élimination des ordures recyclage, formation pompier, fosse septique, etc.	15667 15711 15729 15774 15818 15832 15850 15870 15897 15917 15938 15961 15973 16017 16038 16059
5) Ministère du Revenu	46 144 \$	DAS	1095 1114 1139 1153 1176 1199 1207 1226 1248 1266 1283 1297
6) Entreprise R. Simard	275 015 \$	Contrat déneigement	15688 15715 15751 15797 15978 16023 16043
7) FQM Assurance	27 381 \$	Assurances	15857
8) Service Matrec Inc.	71 101 \$	Enlèvement ordures contrat	15605 15679 15728 15746 15816 15849 15894 15937 15972
9) Municipalité de Sainte-Hénédine	37 500 \$	Remboursement fond roulement	15940
10) Excavation Jos Pelletier	75 313 \$	Réfection infrastructure Route Sainte-Caroline	15714 15990
11) Caisse Desjardins Nouvelle-Beauce	193 503 \$	Intérêts + Capital Règlement d'emprunt	Prélèvement direct en 2021



RAPPORT DU MAIRE

(Présenté à la séance de juin 2022)

Chers citoyens et citoyennes de notre belle municipalité.

En 2022 on tourne tranquillement la page sur une pandémie mondiale qui a affecté chacun de nous à divers niveaux et pour laquelle nous devrons dorénavant apprendre à vivre avec tel que nous indiquent les différents responsables de la santé publique.

Comme mentionné dans mon précédent mot du maire, beaucoup de projets initiés depuis plusieurs années se réalisent en 2022 dont :

- La réfection de la rue Principale
- La réalisation du lien cyclable
- La réfection de la route Saint-Alfred et le pavage de la route Sainte-Caroline
- L'installation d'une génératrice d'urgence au centre municipal en cas de sinistre majeur demandé par la sécurité publique
- La construction d'un CPE dans le développement Chabot

Bien que je ne sois en poste seulement depuis novembre 2021, la loi exige que je vous informe sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur de l'année 2021.

Le 12 mai 2022, les auditeurs de Lemieux Nolet ont fait une présentation des résultats financiers pour une première fois à la plupart des membres du conseil. L'année financière 2021 s'est soldée avec un excédent de 558 452 \$ qui provient de 308 426 \$ (soit 15%) de revenus supérieurs au montant budgété issus de nouvelles évaluations, de paiement tenant lieu de taxes, de hausse de transferts (subvention) du gouvernement du Québec, de hausse de revenu en droit de mutation et divers revenus ainsi que de 265 646 \$ de moins en dépenses d'administration, de sécurité incendie, de déneigement, d'aqueduc, d'égout, d'urbanisme, d'utilisation du centre municipal et des infrastructures de loisirs et surtout de frais d'intérêts temporaires considérant qu'il n'y a pas eu de projet majeur d'immobilisation qui avait été budgété et qui ont pu recevoir l'autorisation de débiter.

En fait, pour les dépenses, le budget prévu a été respecté entre 75% et 90% sauf un écart négatif au niveau de l'élimination des matières résiduelles qui a connu une hausse de 16 331 \$ soit 10% par rapport au budget prévu dû notamment à la hausse du tonnage de +/- 7%. **Le message de réduire, de recycler, de réutiliser et de choisir des biens durables ne passe pas et fera en sorte que des sommes de plus en plus importantes (qui pourraient être utilisées pour le bien-être de la population) sont utilisées pour enfouir des ordures qui ne rapportent rien et causent des problèmes environnementaux.**

Les principaux projets d'investissement réalisés en 2021 totalisent +/- 220 000 \$ et qui ont bénéficié d'aide financière d'environ 108 000 \$:

- Les plans de réfection d'infrastructures de la rue Principale
- L'étude de vulnérabilité de la prise d'eau potable
- La réfection d'une partie de la route Saint-Jean-Baptiste
- Les 2 nouvelles enseignes aux entrées de la municipalité
- Le radar pédagogique

Les auditeurs de Lemieux Nolet ont déposé un rapport sans réserve et remercié les employés municipaux pour leurs collaborations. La municipalité a remercié Lemieux Nolet d'avoir accepté de déposer leur rapport avant le 15 mai 2022 malgré un horaire chargé tel qu'exigé par le Ministère des Affaires Municipales. Les résultats de l'année plus détaillés sont disponibles sur le site Internet de la municipalité dans l'onglet Gestion Municipale/ Conseil municipal/ Budget et vérification comptable.

Je vous offre mes sincères salutations.

Yvon Asselin,
maire

CONSEIL MUNICIPAL STE-HÉNÉDINE SOMMAIRE 2021

12 séances régulières
4 séances extraordinaires
0 ajournement de séance
soit: 16 réunions + quelques autres d'informations +
9 séances de travail

7 règlements ont été adoptés :

- 429-21 Règlement de taxation 2021 et modalité de paiement;
430-21 Règlement non-adopté, repris par le règlement 448-22;
431-21 Règlement modifiant le règlement no. 328-08 pour encadrement logement pour travailleur agricole et autres modifications;
432-21 Règlement modifiant le règlement de construction pour minimaison;
433-21 Règlement modifiant le règlement sur la qualité de vie numéro 387-16 et plus particulièrement le chapitre 3 concernant les animaux;
434-21 Règlement modifiant le règlement de gestion contractuelle pour inclure des mesures afin de favoriser les entreprises québécoises;
435-21 Règlement modifiant le plan d'urbanisme pour fin de concordance au schéma d'aménagement concernant un lien cyclable régional entre la MRC de Bellechasse et celle de la Nouvelle-Beauce;
436-21 Règlement modifiant le règlement de zonage 328-08 pour utilisation cour et autres modifications;

227 résolutions ont été adoptées : de ce nombre 57 étaient techniques et 170 portaient sur différents sujets

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de Dépenses
Maire		
Michel Duval	9 265 \$	4 631 \$
Yvon Asselin	1 872 \$	936 \$
Conseiller(ère)		
Réjean Deblois	1 922 \$	960 \$
Clermont Maranda	1 790 \$	895 \$
Rabia Louchini	1 796 \$	898 \$
Danielle Roy	163 \$	81 \$
Jean-François Nadeau	1 934 \$	966 \$
Pascal Laverdière	2 316 \$	1 157 \$
Christian Roy	394 \$	197 \$
Claude Lapointe	394 \$	197 \$
Marjolaine Lachance	394 \$	197 \$
Jacques L'Heureux	394 \$	197 \$
Francis Tardif	394 \$	197 \$

Note :

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex. : MRC, régie, organisme public de transport).

RAPPORT ANNUEL SUR APPLICATION RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE POUR L'ANNÉE 2021 POUR SAINTE-HÉNÉDINE

- 1) Nous avons continué à utiliser la politique de gestion contractuelle devenu le règlement de gestion contractuelle, c'est-à-dire :
➤ Soumission publique pour les contrats de plus de 100 000 \$ et soumission par voie d'invitation pour les contrats de plus de 25 000 \$ mais inférieurs à 100 000 \$. En bas de 25 000 \$, de gré à gré.
Nous avons utilisé SEO (système électronique de gestion d'appel d'offres) lorsque requis.
Note : Le seuil de 100 000 \$ a été haussé à 105 700 \$ le 13 avril 2020 par le gouvernement.
- 2) Les mesures prévues au règlement de gestion contractuelle en vigueur ont été appliquées soit les thèmes 1 à 7 du règlement.
- 3) Nous n'avons pas mis en place de règle de rotation de fournisseur car nous avons maintenu le seuil de 25 000 \$ et plus pour les soumissions.
- 4) Des délais ont été accordés au soumissionnaire retenu pour la fourniture de documents complémentaires lorsque les dits documents demandés n'avaient pas d'impact majeur sur la soumission reçue.
- 5) Dans le cas de soumission par voie d'invitation, on limite souvent la demande à un prix soumis tout en s'assurant que les soumissionnaires ne savent pas quels autres soumissionnaires sont invités.
- 6) La liste des contrats octroyés a été mis sur SEO selon la disponibilité des employés municipaux dans un délai variant de quelques jours à quelques mois.
- 7) À la demande du gouvernement du Québec dans le contexte de la pandémie, le règlement 434-21 a été adopté pour que la municipalité favorise les biens et services québécois ainsi que les fournisseurs et entrepreneur qui sont établis au Québec jusqu'au 25 janvier 2024.

Yvon Marcoux, directeur général, greffier-trésorier
JUIN 2022

LES RÉSULTATS

1. Résultats de la fin d'année 2021 (vérifiés) au 31 décembre 2021
- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| Le total des charges et affectations | 1 667 444 \$ |
| Le total des revenus | 2 225 896 \$ |
| Excédent ou (déficit) de l'exercice | 558 452 \$ |
| Le budget de 2021 était de | 2 025 662 \$ |
2. Rapport des vérificateurs
- La vérification des livres a été faite par la firme Lemieux
Nolet de Lévis et leur rapport a été déposé le 12 mai 2022 sans restriction.
3. État des excédents accumulés (déficits) et de la dette à long terme
- | | |
|---|-----------------|
| L'excédent accumulé affecté et non-affecté au 31 décembre 2021 est de | 1 390 467 \$ |
| La dette à long terme au 31 décembre 2021 était de | 2 157 700 \$ |
| Activité d'investissement à financer | 0 \$ |
| La quote-part de la municipalité dans la dette de la MRC Nouvelle-Beauce est de | 195 498 \$ |
| L'endettement total net à long terme | 1 257 498 \$ \$ |
| Soit 905 \$ par capita | |

Pour les résultats plus détaillés voir le www.ste-henedine.com sous l'onglet info citoyen, rapport du maire et financier.